

Conjoint de français et bientot parent de enfant français

Par said49, le 16/12/2013 à 17:11

bonjour

ma femme est française ,et elle va accoucher bientôt dans une semaine , je suis en France depuis 11ans ,je suis rentré comme etudiant , maintenant je suis en situation irreguliere , quelles demarches dois je faire pour regulariser ma situation? et merci a vous

Par aguesseau, le 16/12/2013 à 19:10

bjr,

vous pouvez vous marier et demander un titre de séjour conjoint de français. comme vous êtes en situation irrégulière, la carte vie privée et familiale ne vous sera pas délivrée automatiquement.

vous pouvez la demander à titre exceptionnel si vous avez les preuves que vous êtes en france depuis plus de 10 ans.

cdt

Par said49, le 17/12/2013 à 14:16

merci pour votre reponse; on est mariées